



CCIG info

Bulletin d'information de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Prochaine votation

La CCIG a pris position sur trois des enjeux soumis au peuple le 7 mars 2021.

► PAGE 4

Changement climatique

Un rapport publié par l'Office fédéral de l'environnement permet de faire le point sur la situation.

► PAGE 5

Commerce international

Les unions commerciales asiatiques seront sans doute remaniées en 2021.

► PAGE 6

Étude sur la croissance

Faire mieux avec moins : le nouveau credo de la croissance ?

Sous le titre « Le bien-être durable. Quelle croissance pour Genève ? », la CCIG a lancé, en 2019, une vaste étude sous le pilotage d'un comité scientifique, pour déterminer des scénarios de réflexion et des outils d'aide à la décision sur comment aborder la croissance à Genève. Cette étude se compose de deux phases : une première étape compile les indicateurs de la croissance et les discute, et une seconde, empirique, lancée fin 2020, tentera de comprendre la manière dont les acteurs économiques considèrent la croissance et les changements qu'ils sont susceptibles d'engager en matière de développement durable.

Pourquoi s'interroger sur la croissance ?

La croissance économique et le bien-être matériel collectif sont généralement associés. À court terme, il semble peu discutable que la croissance économique détermine le niveau du bien-être social. Mais le bien-être comporte d'autres dimensions que la composante monétaire et les conséquences de la croissance économique ne sont pas que positives : que l'on pense à la pénurie de logements ou à l'encombrement des routes, bien connus des Genevois*. L'apparition de la pandémie de Covid durant la conduite de cette étude a renforcé l'actualité de cette thématique.

Actrice de la vie économique et politique genevoise, la CCIG, comme un nombre croissant de citoyens et d'entreprises, s'interroge. Elle a donc décidé de réaliser une étude en vue de proposer des scénarios de réflexion et des outils d'aide à la décision sur comment penser et aborder la croissance. Ainsi, il est attendu de cette étude qu'elle contribue à mieux anticiper et planifier l'évolution urbaine du canton, en particulier en identifiant si des modèles alternatifs au modèle existant de la croissance seraient pertinents pour Genève.

* Voir CCIGinfo No 11, Novembre 2019

Le visage de la croissance à Genève

D'une manière générale, pour la Suisse comme pour d'autres pays, jusqu'au début des années 1900, le PIB par tête n'évolue que très lentement. D'après les données fournies par le *Maddison Project Database*, le PIB suisse par habitant aurait ainsi été seulement multiplié par 5 entre l'an 1 et 1900. Au cours du siècle suivant, il a ensuite été multiplié par 8. Avec une telle intensification du rythme de la croissance économique et démographique, il n'est somme toute pas étonnant de voir émerger de nouvelles problématiques (telles que celles liées à l'environnement), qui n'étaient tout simplement pas suspectées jusqu'à alors.

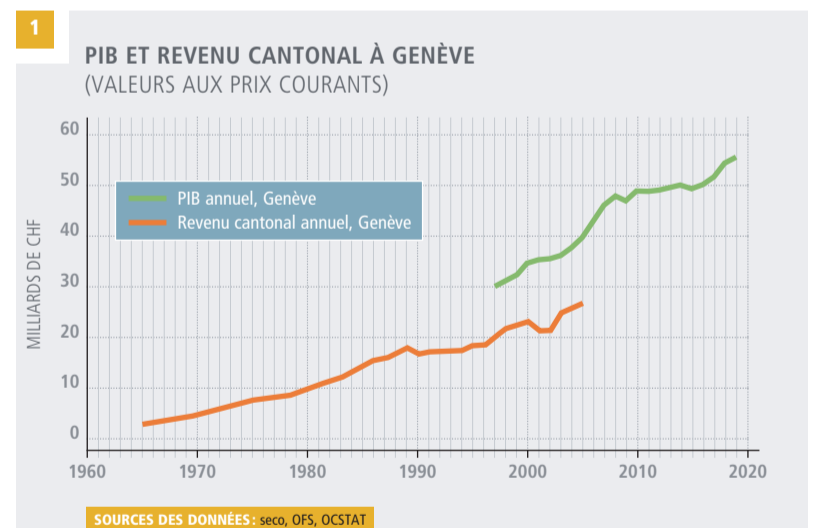
Afin d'illustrer le phénomène de la croissance et ses diverses facettes,

l'étude a compilé de nombreuses séries temporelles. Quelques-unes sont présentées ici.

PIB et revenu cantonal

Le revenu cantonal est nettement inférieur au PIB cantonal (1997-2005), car il n'inclut pas les salaires des personnes travaillant à Genève

mais résidant ailleurs, que ce soit dans un autre canton ou dans un autre pays (frontaliers). C'est l'inverse en ce qui concerne le produit des activités que des résidents (individus ou entreprises) genevois réalisent à l'extérieur du canton. Ainsi, la chute du revenu cantonal genevois en 2001 et 2002, sans que le PIB ne



suite page 2

Pour 1 billet ou 1 abo, tous les transports sont à dispo.

C'est la cerise sur le réseau!

unireso
le voyage aux multiples visages
unireso.com

VINCENT SUBILIA
Directeur général



Election au Conseil d'Etat: retrouver la sérénité institutionnelle, et économique

Le 7 mars prochain, les Genevois seront notamment amenés à compléter le gouvernement de leur canton. Cette élection est d'une importance décisive tant pour la stabilité de nos institutions que pour l'économie genevoise.

Avec un parlement à majorité de droite, il importe que le Conseil d'Etat reste à droite. Ce n'est qu'ainsi que le gouvernement pourra travailler en bonne entente avec le Grand Conseil et faire aboutir des projets aussi ambitieux que nécessaires, un exercice qui s'avère en général très difficile pour les gouvernements dits « de cohabitation ». En cette période de crise économique aigüe, la convergence de vues entre l'exécutif et le législatif est donc d'autant plus importante.

D'ailleurs, du point de vue de la CCIG, seuls un gouvernement ainsi qu'un parlement ancrés à droite sont aptes à mener une politique réellement en faveur des entreprises. Pour faire face aux défis auxquels la pandémie nous confronte, un certain nombre de chantiers doivent être menés de manière pragmatique, sans a priori et sans dogme; il en va par exemple ainsi de la nécessaire réforme structurelle du fonctionnement de l'Etat.

Parmi les huit candidats en lice, dont quatre qu'on peut situer à droite de l'échiquier, Cyril Aellen, candidat PLR soutenu par le PDC est, aux yeux de la CCIG, le candidat remplissant les conditions nécessaires pour renouer avec la sérénité de la vie institutionnelle et assurer le maintien d'une majorité cohérente.

Actuellement député au Grand Conseil, où il siège depuis 2013, Cyril Aellen, âgé de 48 ans, fondateur de son étude d'avocats, a été reconnu par ses pairs, tous partis confondus, comme le meilleur député en 2018. C'est sans aucun doute son aptitude au dialogue et sa volonté de bâtir des compromis qui ont rendu cette consécration possible. En plus d'une grande capacité de travail, ce sont ces qualités ainsi que sa connaissance pointue et transversale des dossiers politiques de la République qui le rendent immédiatement opérationnel au sein d'un Conseil d'Etat déjà constitué.

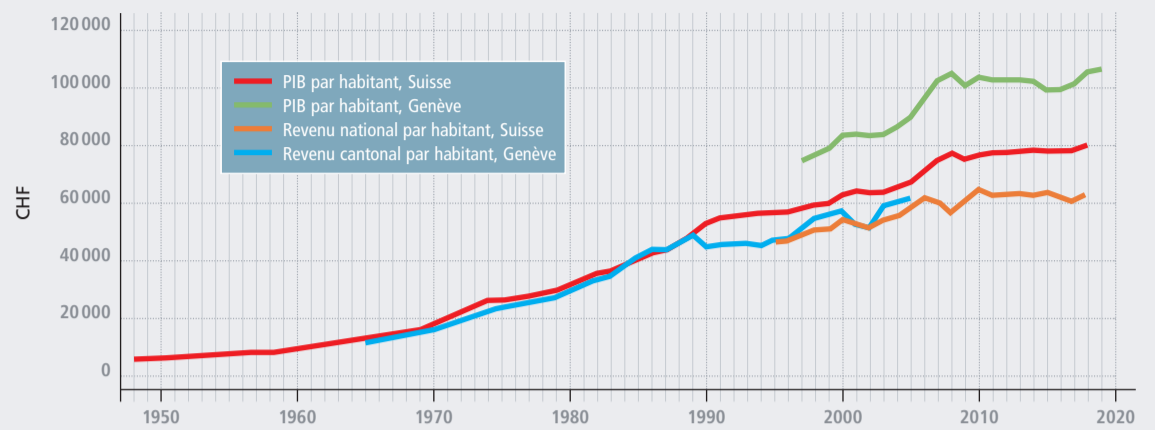
La CCIG, dont le renforcement du tissu économique constitue la mission première, soutient la candidature favorisant l'économie, qui a plus que jamais besoin d'être défendue en ces périodes troublées. De plus, elle recommande vivement qu'un seul candidat de droite se présente lors du deuxième tour.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

2

PIB ET REVENU NATIONAL / CANTONAL PAR HABITANT EN SUISSE ET À GENÈVE (AUX PRIX COURANTS)



SOURCES DES DONNÉES: seco, OFS, OCSTAT

décroisse, provient surtout de l'effondrement des cours boursiers, qui pèsent sur les revenus des sociétés financières, très présentes à Genève, tandis que l'économie du canton n'a pas été particulièrement affectée. Si le PIB fait donc disparaître de la croissance économique, il n'est pas évident que cette croissance présente une amélioration du niveau de vie de la population locale.

PIB et revenu par habitant

Le niveau du PIB par habitant est clairement supérieur à Genève, en moyenne de 20 000 francs sur la période 1997-2018. La proportion de travailleurs frontaliers étant nettement plus élevée à Genève que dans le reste de la Suisse, ce constat n'est finalement pas étonnant. Mais, si l'on compare le revenu national/cantonal, on constate alors que Genève et la Suisse sont beaucoup plus proches. (voir graphique 2)

Indice des prix à la consommation

L'évolution des prix est un élément important à considérer dans le contexte de la croissance. En effet, ce qui importe pour le bien-être de la population est la croissance réelle, c'est-à-dire corrigée de l'inflation. Le niveau des prix est aujourd'hui environ 3,5 fois plus élevé que dans les années 1960, mais il n'a pratiquement plus changé depuis 2008. On voit néanmoins que, depuis 1985, le niveau des prix genevois augmente plus rapidement que celui des prix suisses. Le PIB nominal peut croître suite à une augmentation des quantités produites, mais également suite à une augmentation des prix. Le fait que les prix augmentent de manière substantielle renforce ainsi l'importance d'une croissance inclusive et qui profite de manière équitable à tous.

Population et activité

Après avoir présenté l'évolution des indicateurs traditionnels de la croissance économique, voyons à présent des indicateurs fournissant des informations sur les groupes qui composent la population et com-

ment ces groupes se répartissent les bénéfices de la croissance. Il s'agit donc d'indicateurs permettant de déterminer si la croissance observée ces dernières décennies se révèle inclusive (ou non).

La population genevoise a plus que doublé en l'espace de 50 ans et est aujourd'hui 2,5 fois supérieure à ce qu'elle était en 1950. Dans le même temps, la population suisse n'a augmenté « que » de 50 % de 1950 à 2000 et est aujourd'hui moins de 2 fois supérieure à ce qu'elle était en 1950.

Espérance de vie et fécondité

Les gains réalisés en termes d'espérance de vie sont substantiels: depuis 1930, à Genève, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de plus de 22 ans, pour les femmes comme pour les hommes. Le taux de fécondité est, quant à lui, nettement plus faible aujourd'hui que durant les Trente Glorieuses ou avant la Première Guerre mondiale. Le nombre d'enfants par femme se situe aux alentours de 1,5 (pour Genève et pour la Suisse) et, donc, nettement en-dessous du nombre de 2,1 nécessaire au renouvellement des générations. Ce faible taux de fécondité contribue par conséquent au vieillissement de la population.

Toutefois, l'allongement de l'espérance de vie et la faible fécondité sont en partie compensés par l'immigration. La proportion de ressur-

tissants étrangers dans la population genevoise a fortement progressé, passant de 17 % en 1950 à 40 % en 2018.

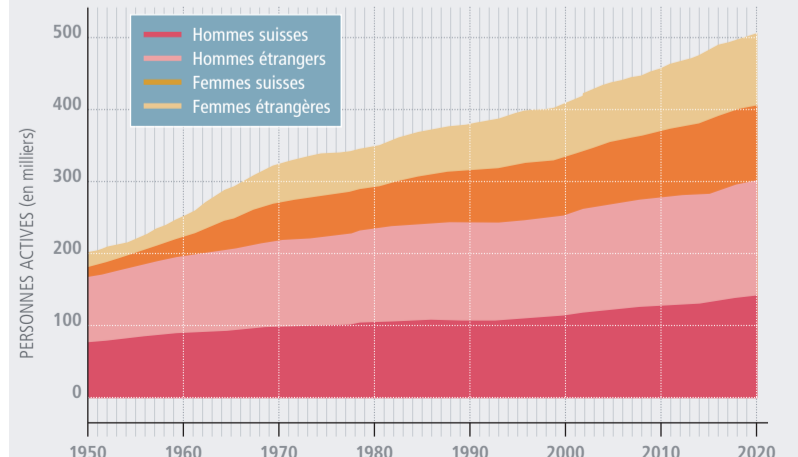
Population active et marché du travail

Depuis 1960, la population active augmente en raison de l'entrée de femmes sur le marché genevois du travail. En 2000, il y a quasiment autant de femmes suisses actives que d'hommes suisses actifs. Toutefois, le taux d'activité des hommes (surtout des Suisses) a tendance à diminuer: cela témoigne d'un phénomène de substitution sur le marché genevois du travail, par lequel les hommes sont remplacés par des femmes au fil du temps. (voir graphique 3)

Part importante de la main-d'œuvre, les travailleurs frontaliers ont vu leur nombre évoluer d'une manière significative au cours des 70 années écoulées, tant à Genève qu'en Suisse. D'un montant négligeable en 1950, leur nombre dépasse aujourd'hui 300 000 en Suisse et atteint presque 100 000 dans le seul canton de Genève. Les travailleurs frontaliers représentent ainsi actuellement près de 7 % de la population active occupée au niveau national et plus de 25 % de la population active occupée dans le canton. Sachant que Genève compte environ 2 résidents actifs pour 3 emplois, le besoin pour cette main-d'œuvre se confirme.

3

POPULATION ACTIVE À GENÈVE, PAR GENRE ET NATIONALITÉ



SOURCES DES DONNÉES: OCSTAT / OFS (recensement fédéral de la population). Révision dans la série en 1990.

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux!

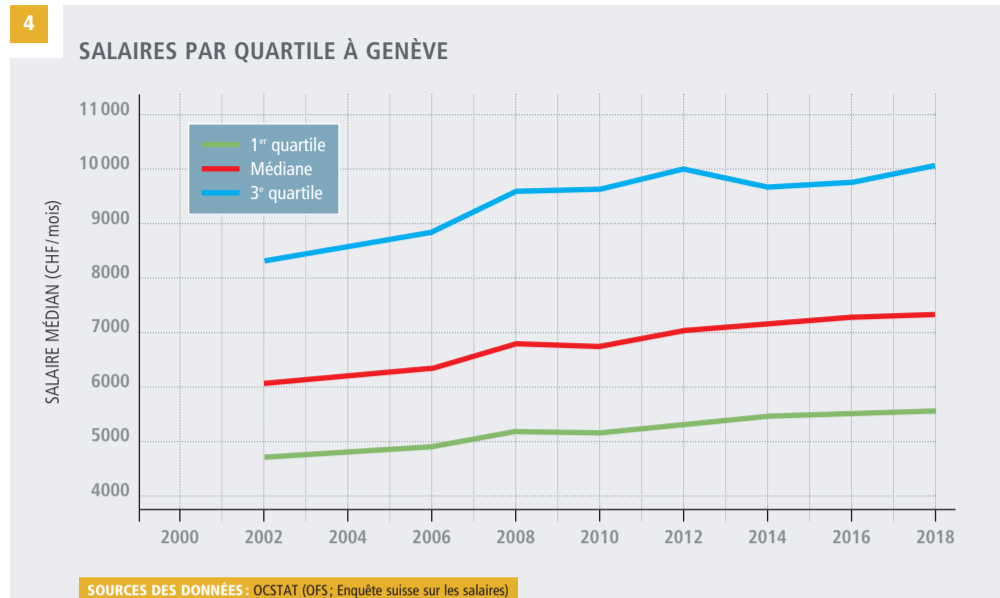
Connecter et informer les entreprises à Genève

Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ? Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook





Salaires et aide sociale

Les salaires évoluent de manière relativement équitable le long de la distribution, avec un écart assez stable tout au long de la période d'observation (2002-2018). Cet écart est malgré tout substantiel, puisqu'il s'élève actuellement à plus de 4500 francs par mois entre le troisième et le premier quartile. Depuis 2002, le troisième quartile se situe entre 1.8 et 1.9 fois la valeur du premier quartile. Autrement dit, le quart des individus avec les salaires les plus élevés obtiennent des revenus au moins deux fois supérieurs à ceux obtenus par le quart des individus avec les salaires les plus faibles. (voir graphique 4)

On peut rapprocher ces données du nombre de dossiers traités par l'Hospice général. Ceux-ci ont connu une hausse très soutenue au cours des deux dernières décennies,

passant d'une dizaine à environ 30 par 1000 habitants, soit une augmentation largement plus que proportionnelle à l'augmentation de la population.

Impacts de la croissance

L'étude recense ensuite un certain nombre de statistiques portant sur les transports, le logement ainsi que sur la consommation d'énergie, afin d'avoir une idée de l'impact de la croissance économique sur l'environnement.

Transports

Après avoir augmenté régulièrement depuis 1970, le nombre de voitures de tourisme immatriculées à Genève s'est stabilisé depuis 2000. Compte tenu de l'augmentation de la population qui est intervenue pendant cette période, cela signifie que le taux de motorisation a diminué, passant de

500 voitures pour 1000 habitants à moins de 450. Il continue toutefois d'augmenter dans le reste de la Suisse. Cette évolution peut probablement s'expliquer par le niveau de vie et le développement des réseaux routiers et de transports publics. Dans les années 1970, les revenus relativement élevés du canton de Genève ont sans doute permis aux habitants d'acquiescer plus de véhicules privés que dans le reste de la Suisse. Le trafic encore modeste de l'époque rendait par ailleurs le transport privé attractif. (voir graphique 5)

Carburants et émissions de CO₂

Les quantités de carburants avaient fortement augmenté dans les années 80, pour atteindre un niveau maximal proche de 350 millions de litres en 1989, puis à nouveau en 2001. Depuis, les quantités se sont significativement réduites, mais la baisse semble être arrêtée depuis 2015. Celle-ci est en grande partie explicable par les progrès technologiques qui ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique des véhicules. (voir graphique 6)

En ligne avec la diminution des carburants, les émissions de CO₂ sont également en phase de réduction. Pour les combustibles utilisés pour les besoins de chauffage (mazout et gaz naturel), on observe globalement une légère diminution. Cette évolution est le résultat d'une substitution du mazout par du gaz naturel, ce dernier émettant moins de CO₂. Mais, le remplacement d'un système de chauffage étant une opération rare, la réduction dans ce domaine ne pourra être que lente. (voir graphique 7)

Les indicateurs pour comprendre la croissance

La première partie de l'étude s'est attachée à définir les concepts liés à la croissance et à en décrire les différentes dimensions (économique, démographique, urbaine, etc.), leurs mesures et leurs limites. Elle a aussi discuté des aspects positifs et négatifs liés à la croissance, par exemple l'impact sur le bien-être ou l'environnement.

Elle a également compilé les données existantes sur les différentes dimensions de la croissance à Genève, notamment la croissance économique, démographique, des transports, du logement, des territoires, etc.

La discussion des différents indicateurs a été faite dans le CCIGinfo n° 3 de mars 2020, les constats ne sont donc que brièvement rappelés ici. Tout d'abord, il est clair – et ce depuis longtemps – que les indicateurs habituellement utilisés pour mesurer la croissance, en particulier le PIB, sont imparfaits car ils se focalisent sur la croissance économique et ne permettent pas de saisir l'ensemble des conséquences de la croissance.

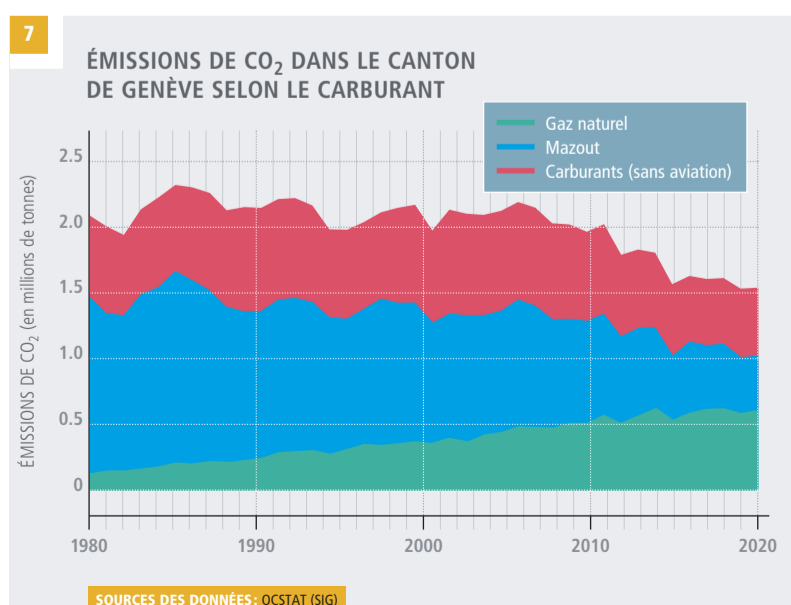
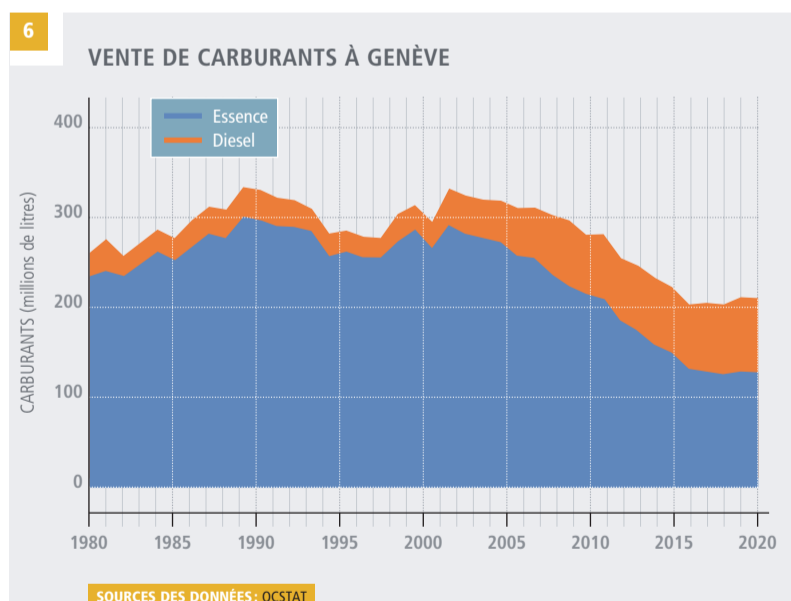
L'indice de développement humain (IDH), créé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), se fonde sur trois dimensions: l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Le classement des pays qui en résulte est quasiment le même qu'avec la seule mesure du PIB et cet indice ne tient pas compte de l'impact environnemental. Quant au **Bonheur National Brut (BNB)** bhoutanais, il est délicat car fondé

sur une auto-évaluation du niveau de satisfaction. On peut aussi s'interroger sur sa pertinence.

Outre que le PIB ne traduit que mal le développement économique réel, il ne donne aucune information en termes sociaux ou environnementaux. D'autres concepts ont donc fait leur apparition et sont maintenant sur le devant de la scène. Il s'agit par exemple du développement durable, de la croissance verte ou encore de la société à 2000 watts. Toutefois, aucun n'est exempt de défauts.

La notion de croissance, on l'a vu, ne décrit pas ipso facto une réalité positive. De même, ni la stabilité ni la décroissance ne sont nécessairement négatives (qu'on pense au niveau des prix ou aux ventes de carburants). Il est essentiel de se départir des imageries idéologiques attachées aux termes croissance et décroissance pour appréhender réellement qui (ou quoi) gagne ou perd. Et, in fine, trouver les moyens de faire en sorte que l'ensemble des citoyens soient gagnants, sur le long terme. ■

■ POUR VOIR L'ÉTUDE COMPLÈTE : www.ccig.ch/publication/autre



Le Comité scientifique

- Prof. **Andrea Baranzini**, HEG-Genève
- Prof. **Jean-Michel Bonvin**, UNIGE, Institut de démographie et socioéconomie
- Prof. **François Dermange**, UNIGE, Faculté de théologie
- Prof. **Giovanni Ferro-Luzzi**, HEG/UNIGE, Institut de recherche appliquée en économie et gestion (Ireg)
- Prof. em. **Bernard Lachal**, UNIGE, Département Forel des sciences de l'environnement et de l'eau
- Dr **Jasmine Lorenzini**, UNIGE, Institut d'études de la citoyenneté
- Prof. **Solène Morvant-Roux**, UNIGE, Institut de démographie et socioéconomie
- Prof. **Sophie Swaton**, Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement
- Dr **Sylvain Wenger**, UNIGE, Département d'histoire, économie et société
- **Nathalie Hardyn**, **Alexandra Rys** et **Karin Byland**, CCIG

Collaborateur scientifique: Dr **Sylvain Weber**, chargé de projets de recherche à l'Ireg et collaborateur scientifique et chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel.

Politique

Votation du 7 mars 2021 : trois fois OUI !

Accord de libre-échange avec l'Indonésie, aménagement autour de Rive ou encore loi sur l'identification électronique, la CCIG suggère d'accepter ces trois objets. Le premier ouvre en effet à la Suisse un marché de plus de 275 millions d'habitants et le second améliorera tant la mobilité que l'esthétique au centre de Genève.

Indonésie : la politique économique extérieure de la Suisse remise en question



En 1972, les Suisses avaient approuvé à une écrasante majorité – 72 % de oui et unanimité des cantons – l'accord de libre-échange liant la Suisse à la Communauté économique européenne (CEE). Jamais, depuis cette date, le peuple n'avait été appelé à s'exprimer sur l'entrée en vigueur d'un tel accord. Près de 50 ans plus tard, les Suisses se prononceront en mars prochain sur un accord de libre-échange historique avec l'Indonésie. Celui-ci ouvre à la Suisse les portes d'une économie dynamique, au potentiel colossal.

Il aura fallu près de 9 ans et 15 cycles de négociations pour parvenir, le 16 décembre 2018, à la signature de cet accord de partenariat économique de large portée entre l'AELE (Suisse, Liechtenstein, Islande et Norvège) et l'Indonésie. Une victoire de la politique commerciale suisse largement plébiscitée par le Parlement en décembre 2019*, mais remise en cause par un référendum porté par Uniterre, les Verts et l'extrême-gauche.

La CCIG soutient pleinement cet accord qui représente une opportunité majeure pour les entreprises exportatrices suisses. En effet, près de la moitié des exportations suisses sont destinées à des marchés extra-européens. L'ouverture d'un marché de plus de 275 millions d'habitants, au PIB de 1050 milliards de dollars (2018), est importante pour notre économie. Il est à noter que l'accord comporte également un renforcement de la propriété intellectuelle, qui offre aux entreprises suisses des garanties indispensables.

Les processus de libéralisation multilatérale des échanges commerciaux dans le cadre de l'OMC étant enlisés depuis des années, il est plus que jamais nécessaire d'œuvrer sur le plan bilatéral afin de poursuivre la politique économique extérieure de la Suisse.

Développement durable et crédibilité internationale

Autre particularité, cet accord fait œuvre de pionnier en participant activement à la promotion du développement durable. Il contribue ainsi à positionner la Suisse comme un acteur central de cette nouvelle forme de développement. Son volet contraignant sur le commerce et le développement durable contredit de manière très concrète les écueils pointés du doigt par ses opposants. En effet, un accent particulier est mis sur la gestion des ressources forestières, des ressources halieutiques et de la production d'huile de palme durable. Les entreprises suisses contribueront également sur le long terme au développement économique, social et écologique de l'Indonésie en exportant leurs exigences et leur modèle économique en matière de durabilité.

Au plan stratégique, enfin, la ratification de l'accord représente un enjeu important : un rejet en votation populaire diminuerait fortement la confiance des partenaires potentiels envers la Suisse et signifierait un reniement de la politique économique extérieure déployée par les autorités. Il s'agit donc d'une question de crédibilité tant vis-à-vis des partenaires que des marchés émergents tels que la Malaisie, le Vietnam ou l'Inde.

Ainsi cet accord représente une triple victoire, que ce soit d'un point de vue économique, stratégique ou de développement durable. La confirmation de cet accord novateur est d'autant plus souhaitable dans une période où le commerce international aimerait pouvoir reprendre son envol. Soulignons également que l'agriculture suisse, dont l'importance a été mise en évidence avec la crise sanitaire en 2020, est préservée par cet accord qui ne mettra pas en danger les secteurs sensibles tels que la production domestique d'oléagineux. Ces concessions ont en effet permis d'obtenir le soutien de l'Union suisse des paysans (USP). **En vertu de ces bénéfices potentiels importants évoqués, la CCIG recommande donc sans hésiter un grand OUI le 7 mars 2021 !**

Recommandations de vote

Objets fédéraux

- Objet No 2** Acceptez-vous la modification de la loi sur les services d'identification électronique (LSIE)? **OUI**
- Objet No 3** Acceptez-vous l'arrêté portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et de l'Indonésie? **OUI**

Objet en Ville de Genève

- Objet No 1** Acceptez-vous les délibérations I à III (PR – 1305) du Conseil municipal de la Ville de Genève, du 13 novembre 2019, ouvrant trois crédits d'un montant total brut de 34 130 500 francs destinés à l'aménagement piéton des rues Pierre-Fatio, Aoste, Ami-Lullin, cours et rond-point de Rive, à la réaffectation en zone piétonne des rues du Port, du Prince, Tour-Maitresse, Robert-Estienne, Arducius De-Faucigny, Petit-Senn et Louis Duchosal et aux travaux d'assainissement, ainsi que moyennant contrepartie, d'un achat d'actions de la société Parking Clé de Rive SA et l'octroi d'un droit de superficie en faveur de celle-ci pour la construction d'un parking? **OUI**

Modification de la loi sur les services d'identification électronique (LSIE)

Avec une e-ID approuvée par l'État, de nombreuses démarches en ligne deviendront plus simples et plus sûres : fini le chaos d'innombrables connexions et mots de passe, davantage de contrôle et de transparence sur ses propres données, une solution contre les fraudeurs d'identité, davantage d'indépendance face aux heures d'ouverture, moins de files d'attente au guichet et moins de papier. **La CCIG recommande de voter OUI à cet objet.**

Clé de Rive : une plateforme de mobilité multimodale indispensable pour la Genève de demain

Les habitants de la ville de Genève voteront le 7 mars 2021 sur un projet novateur et moderne, qui leur permettra de se réapproprier des milliers de mètres carrés d'espaces devenus conviviaux. L'enjeu : confirmer un crédit de 34 millions bruts qui permettra l'aménagement d'espaces publics dans le secteur de Rive-Pierre Fatio et des travaux d'assainissement.

Cet aménagement comprend notamment la construction par des investisseurs privés d'un parking, véritable plateforme multimodale, qui offrira près de 500 places voitures et 400 places deux-roues. Le projet retenu est l'aboutissement d'un long processus de concertation visant la piétonnisation du centre-ville, plébiscitée par la population. La CCIG estime que le projet Clé de Rive constitue une solution équilibrée permettant de renforcer l'attractivité de Genève tout en s'adaptant aux besoins de demain en matière de mobilité.

Les bienfaits d'une véritable zone piétonne – si elle dispose de parkings à proximité et d'une bonne desserte en transports publics – ne sont plus à démontrer. Les exemples tels que Bordeaux, qui a vu son attractivité touristique exploser depuis ses importants travaux de piétonnisation de la ville, ou plus localement de Carouge, dont les commerçants et les habitants bénéficient des larges piétonnalisations, mettent en évidence la pertinence de telles zones, tant pour les habitants que pour les commerçants et les restaurateurs.

Actuellement, la situation du secteur de Rive est chaotique et mérite d'être revue au travers d'un projet ambitieux. Le projet retenu, sur lequel les Genevois se prononceront, permettra de piétonner une large portion* de ce périmètre central et emblématique à proximité immédiate du lac. Celui-ci pourrait être une réalité d'ici six ans déjà (durée totale de l'ensemble des travaux) et ce d'autant qu'il n'existe pour l'heure aucun autre projet concret ayant été accepté par une majorité du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Compensation des places de stationnement

La piétonnisation des rues serait rendue possible par le principe de compensation des places de stationnement, introduit dans la législation cantonale en 2012. Celui-ci permet de supprimer des places de stationnement en surface et de les compenser par des places en sous-sol, existantes et à créer. Dans le cas présent, quelque 498 places seront supprimées en surface et compensées par la création du parking de Clé de Rive. Parmi celles-ci, 100 seront réservées aux habitants du quartier.

Le parking Clé de Rive, qui concentre l'attention de cette votation, est conçu comme une véritable plateforme de mobilité multimodale. Cela se traduit concrètement par un espace important dédié à l'auto-partage, permettant aux habitants qui ne possèdent pas de véhicules d'en emprunter. Il comprendra en outre une station de vélos en libre-service, des places réservées aux vélos électriques et la possibilité de convertir toutes les places de stationnement – voitures et deux-roues – à l'électrique. Il sera par ailleurs directement connecté au pôle de transports publics en surface, qui se verra également réorganisé et optimisé.

Autre avantage, le projet permettra de diminuer de manière sensible le trafic engendré par la recherche d'une place de stationnement, ce qui représente plus de 25 % du trafic urbain. En supprimant ces places au profit de places souterraines clairement identifiées, le trafic est canalisé et concentré sur les axes structurants, ce qui limite le transit inutile dans les quartiers.

Financièrement rentable pour la collectivité

Rappelons enfin un point non négligeable : le coût du parking, estimé à 65 millions de francs, est entièrement pris en charge par des investisseurs privés. Ceux-ci verseront en outre à la Ville de Genève une rente de superficie qui se montrera à 169 millions de francs sur soixante-cinq ans. Enfin, ils participeront au coût des aménagements de surface à hauteur de 6 millions.

Pour ces différentes raisons, la CCIG soutient pleinement ce projet qui contribuera à améliorer tant la mobilité que le confort des habitants et des visiteurs. **La CCIG recommande donc vivement de voter OUI à cet objet.**

* Voir CCIGinfo n° 11, novembre 2019

* Soit pas moins de 13 nouvelles rues piétonnes et 33 000 mètres carrés d'espaces publics

Consultations

Révision de la législation douanière

La CCIG a répondu à une consultation sur le projet de révision de la législation douanière* que le Conseil fédéral avait ouverte le 11 novembre 2020.

Elle a souligné que cette réforme, et particulièrement la nouvelle LE-OFDF, conduirait à une disparition du régime des dépôts francs sous douane au profit d'un régime d'entrepôt. Par conséquent, les entrepositaires qui louent actuellement des locaux dans les dépôts francs sous douane devront demander une autorisation et seront soumis à des obligations réglementaires, notamment le paiement d'une sûreté. Les dépôts francs sous douane, très importants à Genève, mais surtout le marché de l'art suisse et les nom-

breuses activités périphériques liées à ce marché, seraient mis en péril.

Dans sa réponse à la consultation, la CCIG s'inquiète d'un déplacement des activités des entrepositaires vers des pays qui n'imposent pas de telles contraintes et propose de compléter la LE-OFDF par une disposition qui institue une forme spéciale de régime d'entrepôt pour les marchandises sensibles. En outre, la CCIG souligne le rôle clé assumé par les Chambres de commerce et d'industrie sur délégation fédérale en matière d'émission des documents d'exportations.

[La prise de position complète peut être consultée sur le site de la CCIG, onglet « Politique », sous « Consultations ».](#) ■

* Loi fédérale fixant le cadre général de la perception des redevances et concernant le contrôle de la circulation transfrontalière des marchandises et des personnes par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (Loi définissant les tâches d'exécution de l'OFDF, LE-OFDF) et révision totale de la loi fédérale sur l'assujettissement aux droits de douane et la détermination des droits de douane (Loi sur les droits de douane, LDD)

Plan sectoriel des transports

Le 15 décembre 2020, la CCIG a répondu à la procédure de consultation sur la partie Programme du plan sectoriel des transports (Mobilité et territoire 2050). Celle-ci pose le cadre applicable pour le développement à long terme du système global de transport en Suisse coordonné avec le territoire et l'environnement.

Tout comme son association faitière economiesuisse, la CCIG rejette le projet tel qu'il est présenté en émettant notamment de sérieuses réserves quant à la légitimité politique de la partie Programme, qui outrepasserait les prérogatives du Conseil fédéral. De plus, la CCIG regrette l'absence de prise en compte des gestionnaires d'infrastructure ainsi que des propriétaires privés d'installations et de biens immobiliers. Compte tenu de la por-

tée de la partie Programme, il apparaît souhaitable de procéder à une analyse d'impact de la réglementation ainsi qu'à une procédure de consultation régulière.

La CCIG a également eu l'occasion de rappeler les besoins du Grand Genève et de la Métropole lémanique en matière d'infrastructure de transport. La CCIG a insisté sur la nécessité d'inclure un certain nombre de projets dans le plan sectoriel des transports, tels que la diamétrale ferroviaire genevoise, l'augmentation des capacités ferroviaires de l'axe Genève – Lausanne et le contournement autoroutier Est dit « Grande Traversée du Lac ».

[La prise de position complète peut être consultée sur le site de la CCIG, onglet « Politique », sous « Consultations ».](#) ■

Environnement

Lutte contre les changements climatiques : où en est-on ?



La collecte des données en lien avec le changement climatique fait l'objet de nombreuses discussions. Toutefois, grâce aux données récoltées ces dernières années, il est aujourd'hui possible d'avoir un recul par rapport aux actions déjà entreprises. Si la température a augmenté d'environ 2 degrés depuis 1864, la Suisse a diminué ses émissions de gaz à effet de serre annuel de 8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2018 par rapport à 2010. À Genève, la comparaison est plus compliquée. Rétrospective chiffrée et explications à la lumière d'un rapport publié par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Depuis 1864, la température en Suisse a augmenté de 2 degrés. Moins 60 % de gel depuis 1961 et 50 % de jours de neige en moins depuis 1970, tels sont deux des constats relevés par le rapport « Changements climatiques en Suisse » de l'OFEV publié en novembre 2020. Toujours selon ce rapport, en matière d'évolution moyenne des températures en Suisse, un tournant se produit dès les années 1980 : si, avant cette période, le pays enregistrait des écarts de températures inférieurs à la moyenne, depuis les années 1980, il ne connaît que des écarts supérieurs à la moyenne. Pour illustrer ce changement, le rapport indique que le nombre de journées et de nuits tropicales a augmenté, passant d'environ une dizaine dans les années 1960 à une vingtaine à ce jour. Dans la même tendance, les jours de climatisation sont passés d'une quarantaine en 1960 à près de 70 aujourd'hui. À l'inverse, le nombre de jours de chauffage a baissé d'un peu moins de 230 en 1960 à environ 190 de nos jours.

Objectifs 2050

Pour refléter l'évolution de la température en Suisse, il a été nécessaire d'établir des scénarios qui

dépendent des actions prises au niveau mondial et impactant le réchauffement. Ainsi, le rapport de l'OFEV présente des scénarios avec deux variantes, l'une avec aucune action prise pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, l'autre avec une forte diminution de ces émissions. Au niveau mondial, si la hausse des émissions de gaz à effet de serre n'est pas maîtrisée, la température moyenne de la Suisse augmenterait de 2 à 3 degrés d'ici 2050. À l'inverse, une réduction rapide et massive mondiale permettrait de rester dans l'objectif de limiter le réchauffement à 2 degrés de plus qu'avant l'ère préindustrielle. C'est en 2050 que la différence se ferait vraiment sentir.

Réduction des émissions en Suisse

Sur le plan international, la Suisse s'est engagée dans divers accords dont le dernier est l'Accord de Paris. Ce dernier vise à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 voire 1.5 degré de plus qu'à l'ère préindustrielle. Cet accord se traduit par une implémentation locale d'une politique globale avec l'obligation de rendre des comptes tous les deux ans et un bilan global tous les 5 ans. Le premier bilan officiel n'est, à l'heure d'écrire ces lignes, pas encore connu. Deux indicateurs contradictoires existent. Le premier, positif, est que cinquante des plus grandes villes du monde sont sur la bonne voie pour aider à maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1.5 degré par rapport à l'ère préindustrielle selon un article du *The Guardian* du 11 décembre 2020. Le second, négatif, indique que l'année 2019 a enregistré un record d'émissions d'équivalent CO₂.

Sur le plan national, la Suisse vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre à zéro émission nette d'ici à 2050. C'est le cap fixé par le

Conseil fédéral le 28 août 2019 par une décision (et non par une modification de la constitution comme le vise l'initiative sur les glaciers).

Le pays est passé d'environ 59 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2010 à 46.5 millions de tonnes de CO₂ en 2018 selon l'inventaire fédéral des émissions de gaz à effet de serre, soit une baisse de plus de 8 millions de tonnes. En 2018, les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre sont les transports (environ 32 %), l'industrie (environ 24 %) et les ménages (environ 16 %).

Une différence de calcul cantonale

L'inventaire fédéral des gaz à effet de serre recense aussi bien les émissions de CO₂ dues à l'utilisation des énergies fossiles que les émissions de tous les autres gaz à effet de serre. Conformément à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, les émissions du trafic aérien international sont mentionnées dans l'inventaire des gaz à effet de serre, mais ne sont pas comprises dans le total des émissions nationales. Enfin, les émissions dues à la production de biens importés (électricité importée comprise) ne sont pas prises en compte dans l'inventaire fédéral.

De son côté, le canton de Genève a décidé de faire cavalier seul en prenant en compte l'ensemble des émissions induites par la population et les acteurs économiques genevois (y compris celles qui sont générées hors du territoire cantonal). En faisant ainsi, il rend difficile la comparaison au niveau fédéral et avec d'autres cantons.

Des indicateurs clairs sont nécessaires

L'économie, les collectivités publiques et les autres acteurs contribuent avec succès à la politique climatique suisse ; les résultats sont tangibles. Pour en mesurer son efficacité, il serait nécessaire d'uniformiser les indicateurs et, pour le canton de Genève, de se conformer à la pratique majoritaire en termes d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre. La lutte contre le réchauffement climatique est en effet un enjeu global qui dépasse les frontières cantonales. ■

La CCIG est désormais aussi sur Instagram



Commerce international

Une géopolitique en pleine mutation



Le nouveau Partenariat régional économique global (RCEP) annoncé dans la zone Asie-Océanie pourrait avoir des effets sur les échanges commerciaux de la Suisse. C'était d'ailleurs le thème d'un webinaire organisé en décembre par la CCIG. Interview de **Cédric Dupont**, professeur en relations internationales à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève.

Quel est l'enjeu géopolitique dans cette région Asie-Pacifique ?

Le 20^e siècle a consacré l'espace nord-atlantique, le 21^e consacra l'Asie-Pacifique. La montée en puissance de la Chine, et dans une moindre mesure celle de l'Inde, (re)met le Pacifique au cœur des enjeux stratégiques mondiaux. Dans cette perspective, les efforts d'intégration économique revêtent une importance dépassant la simple dimension commerciale. Ils révèlent les lignes de fracture politique et les tentatives des uns et des autres de s'assurer des sources

de croissance futures, que ce soit par des accès aux marchés ou des accès aux ressources (travail, capital ou ressources naturelles).

Quelle y a été l'évolution récente de l'intégration économique ?

Les prémices de la situation actuelle remontent à la fin des années 1980 avec la création du forum de coopération Asie-Pacifique (APEC), qui regroupa 12 puis 21 Etats du pourtour de l'océan Pacifique. L'APEC, qui était une réaction à l'impasse du cycle de négociations de l'Uruguay au sein du GATT, perdit de sa raison d'être avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995. Mais la crise financière et économique qui frappa l'Asie en 1997-98 relança une dynamique d'intégration régionale, cette fois-ci autour de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui y trouva un nouveau souffle. Cette dynamique a pris la forme d'un cadre à dimension variable, appelé « ASEAN+ », autour des 10 membres de l'ASEAN. L'accord RCEP est le fruit de négociations initiées

en 2012 dans le cadre ASEAN+6 (Chine, Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Inde). Ces négociations répondaient à celles visant à instituer un partenariat transpacifique (TPP), initié par quatre petits Etats rapidement rejoints par les Etats-Unis qui en firent leur principal vecteur pour contrer l'influence économique chinoise dans la région mais qui, suite à l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, décidèrent de s'en retirer.

Vers quel développement se dirige-t-on, notamment avec la nouvelle administration américaine Biden ?

Difficile de prédire quelle option les Etats-Unis prendront : soit ils essaieront d'intégrer le partenariat RCEP, soit ils reviendront sur leur décision de ne pas participer au TPP (désormais en vigueur sous le nom de CPTPP, soit *Comprehensive and Progressive Agreement for TPP*). Comme ils ont été les principaux artisans de ce dernier, il est beaucoup plus probable qu'ils favoriseront cette voie, mais ils préféreront peut-être s'engager davantage dans la réforme de l'OMC, voire de chercher une nouvelle dynamique nord-atlantique.

Quelle importance revêt ce type d'unions ?

Ces accords visent dans un premier temps essentiellement à faciliter les flux commerciaux en harmonisant les règles prévalant dans la myriade des accords bilatéraux préexistants. À moyen et long termes, ils peuvent mener au développement de règles communes, à un certain façonnement des marchés, d'où les enjeux stratégiques évoqués plus haut.

Quel impact ont-ils pour la Suisse au niveau de son commerce international ?

Pour la Suisse, ces accords renforcent l'intérêt pour un accès, via des accords de libre-échange, aux différentes économies de la région. Il n'est pas aisé, par contre, d'anticiper l'effet exact d'une mise en œuvre de l'accord RCEP sur la Suisse. Il ne faut pas s'attendre, toutefois, à de grands changements.

Quels types de produits la Suisse est-elle intéressée à acheter ou à écouler avec ces marchés ?

Les marchés asiatiques ont un fort potentiel d'achat pour les produits phare des exportations suisses, les pharmas et les machines-outils, sans oublier les produits de luxe comme l'horlogerie. Au niveau des importations, la région est une source importante de matières premières

pour l'industrie de transformation suisse et, bien sûr, le lieu d'origine grandissant de produits électroniques et de services (notamment dans le domaine de l'informatique et de la digitalisation).

Comment voyez-vous les prochains enjeux pour la Suisse, tels que la votation sur l'accord indonésien ?

Cette votation est particulière par le fait que le peuple ne s'est jamais prononcé sur un tel accord international (les accords bilatéraux avec l'UE sont d'une autre nature) et que tous les milieux économiques sont impliqués. Evidemment, outre le poids commercial, c'est un signal fort qui peut être donné dans cette région. Mais il y aura aussi d'autres enjeux, notamment l'accord Mercosur sur l'Amérique du Sud, un débouché tout aussi important pour la Suisse. ■

Diverses unions en présence

Deux groupements commerciaux coexistent de front dans la région Asie-Pacifique, à savoir le RCEP de l'ASEAN et le (CP)TPP :

- **L'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est)**, fondée en 1967, se compose de dix pays, venus progressivement : Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Vietnam, Birmanie, Cambodge, Laos et Brunei. S'y ajoute une coopération directe avec plusieurs autres grands Etats : la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

En 2016 est apparu un nouvel accord commercial avec ces pays signataires, le **Partenariat économique régional global** (*Regional Comprehensive Economic Partnership* ou *RCEP*). Mais c'est le 15 novembre 2020 que ces Etats l'ont signé, créant une zone de libre-échange recouvrant près de 40% du produit intérieur brut mondial et concernant plus de deux milliards d'habitants.

- **L'Accord partenariat transpacifique** (*Trans-Pacific Partnership* ou *TPP* en anglais), lancé en 2008, regroupait 12 pays à sa signature de février 2016 : Australie, Brunei, Chili, Japon, Canada, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam et Etats-Unis. Mais le retrait des USA en 2016 à l'arrivée de l'administration Trump a bloqué le processus. Cela a conduit à la création en mars 2018 du CPTPP (pour *Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership* en anglais). Il est en vigueur depuis fin décembre 2018 suite à la ratification de plus de la moitié de ses membres.

Informatique pour entreprises

L'équipe dci prend vos questions et vos besoins très au sérieux

Vous disposez d'un service proactif, attentif et qualifié pour garantir la performance de votre informatique

Faites votre métier dans les meilleures conditions numériques

Prenez contact sans engagement pour en savoir plus :
jose.dimunno@dcinet.ch 022 566 02 70 www.dcinet.ch

Nos prestations

Office 365
Gestion de parc PC/Mac
Sauvegardes hors site
Téléphonie IP

Aménagement du territoire

De l'harmonie en plein cœur du PAV

L'aménagement du futur Campus Pictet de Rochemont, dans le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV) de l'Etoile, prend forme.



Il prévoit, pour 2025, un ensemble architectural de 64 000 m² de surface et sera doté d'une imposante tour de 90 mètres de haut. C'est le bureau d'architecture genevois « dl-a, designlab architecture » qui – avec son projet intitulé « Feng Shui.Pic » – a gagné le concours de mandats d'étude parallèle, lancé en trois phases pour concevoir ce secteur. D'après le masterplan de 2007 et le récent plan directeur de quar-

tier, le secteur de l'Etoile deviendra l'un des trois lieux emblématiques du PAV. ■

Industrie Genève

Si le cryptage vous était conté !

Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera début février sur Léman Bleu sa 20^e émission, qui traitera du thème « Le cryptage de nos données ». Cette émission comprendra l'interview en plateau d'Olivier Gudet, responsable réseau à SIG. Dans le reportage, on entendra également Grégoire Ribordy, directeur d'ID Quantique, ainsi que Mathew Statsny, manager de produit de Proton Technologies.



INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 19^e émission du « Monde de demain », qui porte sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, cliquez sur <https://tinyurl.com/lemondededemain19>



Transmission d'entreprises

CCIG

Vers un nouveau service pour les Membres

La transmission et la reprise des petites et moyennes entreprises (PME) sont un sujet à propos duquel la CCIG est fréquemment sollicitée par ses Membres. Et pour cause, la vie des PME étant le reflet de la dynamique entrepreneuriale suisse.

Ayant à cœur de répondre aux besoins de leurs Membres, la CCIG et la Chambre vaudoise de commerce et d'industrie (CVCI) souhaitent mettre en place – en commun – un service d'accompagnement destiné aux repreneurs et cédants d'entreprise.

Afin de quantifier le besoin pour ce nouveau service, elles ont lancé un sondage auprès de leurs Membres. Celui-ci a été relayé dans la newsletter de la CCIG du 27 janvier 2021 et peut être retrouvé sur la page www.ccig.ch/blog.

Rencontre du management durable

Le numérique, un faux ami en puissance

Le numérique est souvent perçu comme représentant un progrès environnemental, car il permet d'éviter des déplacements et d'économiser des matières premières. C'est oublier la débauche d'énergie qu'il nécessite pour fonctionner.

Lors de la dernière Rencontre du Management durable, Patrick Montier, Smart City Manager à la Direction de l'information du territoire de l'Etat de Genève, a rappelé cet effet pervers du numérique. On l'applique désormais dans tous les domaines et sa généralisation a bouleversé la société moderne. La pandémie actuelle a, en outre, ancré dans les habitudes le travail à distance et les webinaires. Mais on estime que cet attrait pour le numérique multipliera l'impact environnemental par quatre d'ici 2025.

L'effet négatif intervient tant lors de la production des équipements que du fait des réseaux électriques qui l'alimentent. Qu'on la perçoive comme un progrès technologique ou un danger pour la santé, la 5G constitue une autoroute de plus dans les réseaux télécom. Et l'envoi incessant d'emails

a parfois plus de conséquences négatives qu'un trajet en voiture. « Nous faisons face à trois types de crises : celle du climat, celle de la biodiversité et celle des ressources, a relevé Patrick Montier. Il faut d'abord analyser la situation, puis mener des projets en fonction d'un plan d'action précis, étape par étape, à l'aide de tableaux de bord pratiques. »

On ignore souvent que, dans son cycle de vie, un seul ordinateur nécessite 240 kilos de combustibles fossiles et 1,5 tonne d'eau, alors qu'une recherche par Google produit 10 grammes de CO₂. Un label existe, Green IT, qui permet à toute entité ayant une activité à caractère économique, social ou culturel d'assurer qu'elle tend à limiter l'empreinte carbone que génèrent ses systèmes d'information.

Des sociétés conscientes

À son tour, Patricia Guilbot, responsable recherche innovation SmartCity à la direction de SIG, a convenu que « le numérique était devenu nécessaire, mais avait besoin d'être utilisé avec sobriété ». Avec 231 000 clients, les Services Industriels de Genève savent qu'ils doivent montrer l'exem-

ple au travers d'actions à l'interne (guide de bonnes pratiques) comme auprès de leur clientèle extérieure. L'entreprise semi-publique a d'ailleurs mené une démarche de labellisation « numérique responsable » en six étapes et sur un an, qui démontre son éco-responsabilité.

Autre témoignage, celui d'Alexandre Patti, responsable énergétique à Infomaniak. Ce prestataire internet, l'un des leaders sur l'arc lémanique, a comme mission d'héberger des données de particuliers et d'entreprises. Mais leur sécurisation demande une utilisation énergétique considérable. « Conscients de ce revers de médaille, nous compensons le CO₂ à 200 % pour avoir une marge suffisante », indique Alexandre Patti. Après une étude d'impact, Infomaniak s'engage à réutiliser l'énergie et à récupérer la chaleur générée par les serveurs des data centers. « L'éco-conception est un aspect à ne pas négliger dans le processus global. Mais il ne faut pas oublier que ce qui nous fait vivre, c'est l'attractivité de nos prestations et que la préoccupation du développeur n'est pas celle du responsable environnemental ! », relève Alexandre Patti à l'heure des questions. ■



V O L V O

Bénéficiez de notre Prime Safety.

Jusqu'au 28 février bénéficiez de notre Prime Safety valable sur une sélection de XC60 neuves de stock et de démonstration.

Vous avez un coup de cœur pour l'un de nos véhicules de stock ? La Prime Safety vous permet d'accéder à la Volvo XC60 de votre choix avec **une remise supplémentaire de CHF 2'000.-**, cumulable à nos offres habituelles et à un éventuel rabais flotte*.

Découvrez nos offres Volvo sur andre-chevalley.ch/volvo

VOLVO SWISS PREMIUM®
SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS/150 000 KM
GARANTIE COMPLETE PENDANT 5 ANS/150 000 KM

Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus). Valable exclusivement dans vos agences Volvo du Groupe Chevalley sur une sélection de véhicules. Le modèle présenté dispose éventuellement d'options proposées contre supplément. Voir conditions en agence. *Offre non cumulable avec le Safety Pack.

GROUPE CHEVALLEY
VOTRE PARTENAIRE AUTOMOBILE

A&S CHEVALLEY NYON
Route de Saint-Cergue 293 | 022 365 50 50

GRIMM CENTRE PETIT-LANCY
Avenue des Morgines 26 | 022 879 13 00

Le Campus Biotech, hub des sciences de la vie à Genève



À sa fermeture en 2012, Merck Serono employait quelque 1200 personnes. Aujourd'hui, le Campus Biotech, implanté sur le site du plus gros licenciement collectif de l'histoire genevoise, en recenserait autant.

« Et la communauté qui profite de nos infrastructures est d'environ 1800 personnes », précise Benoît Dubuis, directeur de cette plateforme d'innovation en sciences de la vie fondée en 2013 par un consortium composé de l'EPFL, l'Unige, la famille Bertarelli et Hansjörg Wyss.

Sous le même toit ou presque se trouvent un pôle d'excellence en matière de recherche (par la présence des partenaires académiques*), des entrepreneurs (plusieurs start-up), des sociétés déjà établies, des incubateurs, du coaching et des financiers. « L'idée du campus est de faire se rencontrer ces différents univers », poursuit Benoît Dubuis, chantre de la collaboration entre acteurs complémentaires et de l'interdisciplinarité.

« Il s'agit de mettre toutes ces spécificités et ces technologies au service des sciences de la vie. » Car pour cet ancien doyen de l'EPFL, « ce qui est encore plus important que les brevets, c'est la capacité de conversion de ces derniers en applications utiles à la population ». Ce bâtiment tout en verre résume à lui seul l'aspect très particulier de notre région. « On y trouve des neurosciences, de l'intelligence artificielle, de l'ingénierie et de la robotique (importante par exemple pour faire une prothèse), des softwares, de la bio-informatique, etc. Cette diversité est la conséquence de la densité d'acteurs présents dans la région », constate Antonio Gambardella, directeur de la Fongit.

Ce centre d'excellence, offrant 40 000 m² de surface, est axé principalement sur trois domaines: les neurosciences et les neurotechnologies, la santé numérique et la santé globale**. S'y trouvent donc en particulier le CNP (Centre de Neuroprothèse), des groupes de recherche en neuroscience et neuroimagerie, le CISA (Centre interfacultaire en sciences affectives, l'un des principaux centres au monde dédié à l'étude interdisciplinaire des émotions en alliant les sciences du comportement, les neurosciences ainsi que les sciences humaines et sociales), la Bertarelli Foundation Platform in Gene Therapy, l'Institut de Santé Globale, une antenne du SIB Institut Suisse de Bioinformatique (cet institut pionnier en bio-informatique, créé il y a plus de 20 ans, a son siège à Lausanne), le Laboratoire d'épidémiologie numérique et le Centre Wyss pour la bio- et la neuro-ingénierie (catalyseur du transfert de technologie de la recherche à l'industrie dans le domaine notamment des neuro-technologies). Au-delà de son aspect architectural et symbolique, le Campus Biotech a permis de consolider la place de l'Arc lémanique dans les sciences de la vie. Comme le résume le capital-risqueur Vincent Ossipow: « Avec le Campus Biotech, le Biopôle et l'EPFL, on commence à avoir une masse critique intéressante dans la région, ce qui permet de rivaliser – un peu – avec le cluster bâlois (Novartis, Roche, etc.). »

* Université de Genève, EPFL, Hôpitaux universitaires de Genève, Centre Wyss de bio et neuro-ingénierie, Human Brain Project, Institut suisse de bioinformatique et Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA).

** Voir explications concernant la santé globale au chapitre « Genève capitale de la santé ».

Cet article est extrait de l'Étude économique 2020, publiée par la CCIG et la BCGE, en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique, et disponible sur www.ccig.ch/publication/autre.

Agenda

WEBINAIRE

Judi 25 février 2021, de 8h à 10h - En ligne



Le réseautage productif: comment rencontrer l'autre

Pour profiter efficacement de rencontres faites dans le milieu professionnel, mieux vaut disposer de quelques outils et avoir l'attitude du réseuteur. Au travers d'exercices pratiques, cet atelier explique comment approcher des contacts, nouveaux ou connus, de manière à construire et maintenir des relations d'échange et d'entraide mutuels.

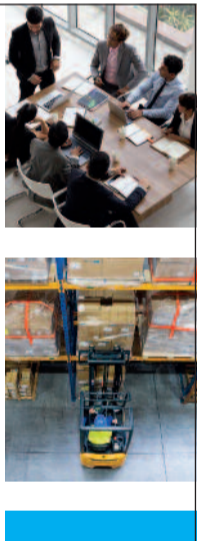
PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Lundi 12 avril 2021

156^e Assemblée générale de la CCIG

Les Membres et les invités recevront une invitation par voie électronique.

Save the date



Grands Prix de l'économie: Ouverture des candidatures

Les entreprises genevoises sont invitées à déposer leur dossier pour concourir à l'obtention du Prix de l'économie genevoise, du Prix de l'innovation ou du Prix de l'égalité.

Règlement des Prix et dépôt des candidatures sur: www.ccig.ch/Portrait/Grands-Prix-economie

Date limite de dépôt des candidatures: 26 avril 2021.
Le public peut également soumettre la candidature d'une ou plusieurs entreprises, pour l'un ou l'autre des Prix.
Les Prix seront remis le 21 septembre prochain.



PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

CGN

TGV Lyria

GONET
BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE

GED COPIERS-IT
devillard

swisscom

SWISS RISK
CARE
Our independence • Your best insurance

école-club
MIGROS

SOFTFINANCE

BeVisible
.SWISS

MEDIAONE
CONTACT
GLOBAL REACH. LOCAL TOUCH

BRONZE

Allianz

PROTECTAS

Integral
Groupe

BDO

JTI

P&G

INSTITUT FLORIMONT

TP PUBLICITÉ SA

BALESTRAFIC

SIG

eu Business School

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 12 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition: Alexandra Rys

Rédaction: Mohamed Atiek, Karin Byland, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Alexandra Rys, Erik Simonin, Morgan Tinguely

Publicité: HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations: publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C154575

